



DELIBERATION : N° 2025/015

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

Arrondissement de TOULOUSE

Commune de LEVIGNAC

Objet : Budget principal – Vote du compte administratif 2024.

Convocation du : 28 mars 2025

Rapporteur : M. David GAILLARD.

Nombre de Membres en exercice : 19

Le 2 avril 2025 à 20h00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle du Conseil Municipal sous la Présidence de Monsieur Stéphane CHARPENTIER, Maire.

Membres présents (16) : DE MACEDO Karine, GAILLARD David, MENQUET Céline, SFORZI Olivier, HAAS Nicole, GENSSLER Bernard, BILBAUT Mathilde, COTTIN Antoine, SCHULTZ Isabelle, SENNEGON Stéphane, LECLERC Hervé, DUMAS Mélissa, GERVOT Christian, ZOLLI Daniel, CLUZEL Pascal, MARTIN Déborah.

Etaient absents excusés représentés (01) : GUERIN Sébastien a donné pouvoir à GENSSLER Bernard.

Membres absents excusés non représentés (01) : FLAIG Béatrice.

Ne prennent pas part au vote (01) : M. CHARPENTIER Stéphane est sorti de la salle.

Nombre de votants : (17)

Secrétaire de séance : Céline MENQUET

Vu les articles L.1612-12, L. 2121-14 et L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la loi 92-125 du 6 février 1992 portant sur l'Administration Territoriale de la République,
Vu le Compte de Gestion de l'exercice 2024 dressé par le Comptable public,

Considérant que Monsieur David GAILLARD a été élu président de la séance pour le vote du compte administratif 2024 du budget principal ;

Considérant qu'à l'issue de la présentation du compte administratif 2024 pour le budget principal, Monsieur Stéphane CHARPENTIER, Maire, s'est retiré pour permettre au conseil municipal de délibérer ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE le compte administratif 2024 du budget principal tel que présenté, et résumé comme suit :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
OPERATIONS DE L'EXERCICE	2 190 409,63 €	2 487 558,46 €	355 146,76 €	454 773,10 €	2 545 556,39 €	2 942 331,56 €
RESULTAT DE L'EXERCICE 2024		297 148,83 €		99 626,34 €		396 775,17 €
RESULTAT REPORTE N-1	- €	450 000,00 €	- €	9 357,41 €	- €	459 357,41 €
RESULTAT GLOBAL	- €	747 148,83 €		108 983,75 €		856 132,58 €
RESTES A REALISER	- €	- €	133 555,76 €	62 625,08 €	133 555,76 €	62 625,08 €
RESULTAT A AFFECTER SUR 2025		747 148,83 €		108 983,75 €	- €	856 132,58 €

Pour : 16
Contre : 01
Abstention : 00
Ne prend pas part au vote : 01

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré le 2 avril 2025

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

La secrétaire
Céline MENQUET



Le Maire
Stéphane CHARPENTIER



Le Maire informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>